

L'assainissement pour un meilleur cadre de vie

IS 235

DEMANDE DE BRANCHEMENT A L'EGOUT

Date Dernière modification: 26/12/2019

Pour l'ONAS	Agent Commercial		Signature du ("lu et appro	<u>Client et ou cahet</u> ouvé
Fait à Dakar	le:	I		
Pièce_jointe :	Copie facture SENEAU	Сор	oie Contrat d'abonnement E	AU
=	ande la somme non rembours à me conformer aux dispositi liquide			
Sis (e) à l'adresse :				
Type de Constructio	n: Villa Rez de Chaussée	Villa F	+1 Immeuble sup	périeur ou égal à 2 étages
		Si Autres p	réciser :	
(Si Eaux Ind	ustrielles, préciser la nature de l'a	activité ind	ustrielle) :	
(Si Eaux Usées [Domestique à Caractère Spécial,	préciser la	nature)	
Je sollic	ite un branchement individuel à	tiné au deversement:	Eaux usées domestique Eaux Pluviales	
Agissant en qualité	de : Propriétaire	Mar	ndataire	
je soussigné(e) M. I	Mme			
Mandataire / Télép	phone :			
Téléphone Portable Téléphone Domicile				
E-Mail:				
Adresse:				
Nom ou Raison soo Numéro référence	aie : à rappeler (facture eau):			
Entreprise				
Particulier				

Engagements du client:

- ▶ Déverser des eaux usées autorisées par l'ONAS;
- ▶ Payer le devis estimatif des travaux avant exécution du branchement;
- ▶ Régler la différence (moins perçu) entre le devis estimatif et le mémoire représentant le coût réel des branchements

Engagements de l'ONAS:

- ▶ Faire une étude technique avant l'établissement du devis estimatif et la réalisation du branchement;
- ► Mettre à la disposition du client dans un délai de 5 jours un devis estimatif des travaux en cas de branchement raccordable ou aviser le client dans le cas contraire;
- ▶ Réaliser le branchement à l'égout dans les règles de l'art dans un délai de 10 jours après paiement du devis estimatif:

pour les branchements sans traversée de chaussée

- ► Etablir un mémoire représentant la facture définitive après exécution des travaux;
- ► Rembourser le client en cas de trop perçu entre le devis estimatif et le mémoire ;
- ► Entretenir et réparer les ouvrages réalisés.

Déversements interdits dans les réseaux d'égout:

▶ le contenu des fosses septiques ; les ordures ménagères ; les peintures et solvants ; les huiles de vidange ; les liquides et vapeurs corrosives ; les hydrocarbures ; les matières inflammables ; les corps solides.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux services suivants:

Service Commercial Dakar Tel:	33 859 35 39	adresse e-mail: onas_branchement@onas.sn	
Service Régional Thiès:	33 951 82 43	adresse e-mail: onasthies@orange.sn	
Service Régional Rufisque:	33 836 30 52	adresse e-mail: onas.rufisque@onas.sn	
Service Régional Saint Louis:	33 961 51 24	adresse e-mail:onas.stlouis@onas.sn	
Service Régional Kaolack:	33 941 52 02	adresse e-mail: onaskl@orange.sn	
Service Régional Louga :	33 967 02 83	adresse e-mail: onaslouga@orange.sn	